



Dommmages et interets suite litige construction

Par **brtmn**, le **14/10/2010** à **01:00**

Bonjour,

Je suis actuellement en procédure judiciaire contre l'architecte et 2 artisans pour une construction qui a posé énormément de problème et qu'il serait trop compliqué d'expliquer ici. Le rapport final de l'expertise judiciaire nous est parvenu ces jours ci et il conclut à une nécessité de travaux pour un total de 177000 € afin de refaire tout un bardage et toute l'isolation.

Sachant que cela fait déjà 2 ans que nous sommes dans une maison non isolée (12]° l'hiver) et que nous allons devoir subir des travaux pendant quelques mois, quel doit être le niveau des indemnités à réclamer (en plus du montant des travaux à effectuer) ?

Actuellement notre avocat pense réclamer le remboursement de l'écart entre l'estimation initiale du prix de la maison (plus les 5% de variation normale) et ce que nous avons payé à ce jour : cela correspond à environ 50000€, plus 30000€ de dommages et intérêts.

J'avais cru comprendre que souvent le montant des dommages et intérêts était plutôt du niveau du montant des travaux à effectuer, ce qui serait alors beaucoup plus élevé que 30000€.

Merci de votre avis.

Bien cordialement.

Merci